

Les écoliers se forment à la sécurité routière

Apprendre les bons comportements et les dangers de la rue : c'est pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière que la Police municipale et l'Éducation nationale ont lancé pour mai et juin une campagne auprès des écoles villeparisiennes.



Grandes sections de maternelle, CE2, CM2, une trentaine de classes s'étaient inscrites à la mi-mai. Il s'agit d'enseigner aux enfants comment se déplacer en toute sécurité, qu'ils soient piétons, à vélo, sur roulettes ou passager d'un véhicule. À chaque âge sa séance théorique en classe, illustrations et livret pédagogique (à conserver) à l'appui. Il s'agit notamment d'expliquer que faire en présence de feux tricolores et de panneaux routiers courants, savoir reconnaître les bruits de la rue, savoir identifier le comportement des véhicules, et quelle est la place de chacun dans l'espace public.

Les élèves de CM2 ont pu également passer à la pratique sur un circuit à vélos aménagé dans le parc Balzac. La première séance s'est tenue le 18 mai. Là, entre plots et signalisation, ils ont pu montrer leur maîtrise de l'engin en virant, slalomant, freinant, mis en situation de circulation routière en ayant à respecter le passage et les panneaux. De quoi aussi détecter ceux qui ne seraient pas à l'aise à vélo, et leur apporter quelques conseils. Important, quand on imagine que parmi les CM2, nombre d'élèves emprunteront un deux-roues pour se rendre au collège à la rentrée.

